

50 ans après sa fondation, l'UQAM est-elle demeurée fidèle à ses racines ?

Louise Briand et Jean-Marc Fontan

Numéro 805, novembre–décembre 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/92004ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Briand, L. & Fontan, J.-M. (2019). 50 ans après sa fondation, l'UQAM est-elle demeurée fidèle à ses racines ? *Relations*, (805), 12–13.

Le 50^e anniversaire de l'UQAM nous donne l'occasion de revenir sur son histoire et de nous demander si «l'université du peuple» demeure fidèle à ses racines, 50 ans plus tard. Nos auteurs invités y réfléchissent.

L'idéal démocratique de l'UQAM repose encore sur les luttes syndicales.

Louise Briand

L'auteure est vice-présidente, secteur universitaire, de la Fédération des professionnelles de la CSN

La création du réseau de l'Université du Québec (UQ), en 1968, constituait une réelle innovation. Le législateur souscrivait à l'ouverture des universités du réseau sur leur milieu: chacune aurait pour objet l'enseignement supérieur et la recherche et pourrait «offrir des services à la collectivité qu'elle dessert».

Dans cette université nouvelle, le pouvoir ne serait pas réparti selon la hiérarchie traditionnelle, mais plutôt sur une «roue» dont les rayons représentent les groupes de la collectivité. L'UQAM de 1969 correspond en tous points à la volonté du législateur. Elle présente une mission en trois volets à laquelle s'ajoutent les instances représentatives des divers groupes. De plus, la structure de l'UQAM incarne la volonté de permettre aux professeures et professeurs de prendre une part active à la gestion de leur institution «de façon telle que toutes les décisions soient collégiales. Les responsabilités traditionnellement assumées par la direction de chaque département le sont, dans le nouveau contexte, par le département lui-même» (ministère du Travail et de la Main-d'œuvre, 1971).

La perte d'autonomie institutionnelle
À l'instar des autres universités québécoises, l'UQAM doit composer avec un État plus directif dans la foulée du

développement de la nouvelle gestion publique. Si l'autonomie des membres de la direction universitaire est ébranlée par un pouvoir politique en quête de résultats, le pouvoir conféré aux divers départements la protège contre l'introduction de pratiques de gestion autoritaires.

Une tentative de circonscrire l'autonomie départementale sera néanmoins tentée par la haute direction de l'UQ. Ce sera la réforme Després, qui sera abandonnée grâce à la grève du Syndicat des professeures et professeurs de l'UQAM (SPUQ-CSN) de 1976-1977, au terme de laquelle l'autonomie départementale ressort indemne. L'autonomie demeure cependant contestée par la direction, qui considère qu'elle entraîne une gestion éclatée.

Les années 1990 sont le théâtre d'un bouleversement important. En 1996, sous le thème de la décentralisation, le recteur de l'époque, Claude Corbo, lance le projet de facultarisation. Celui-ci vise à assurer une plus grande cohésion au sein de l'UQAM. Les départements sont regroupés en sept facultés et la facultarisation s'accompagne d'une révision *unilatérale* des tâches des professeurs responsables de ces facultés. Ces derniers, désormais appelés doyens, s'inscrivent dans la structure d'autorité et deviennent ainsi les représentants de la direction vis-à-vis de leurs collègues.

Durant le rectorat de Robert Proulx (2013-2017), les doyens des facultés sont placés directement sous la responsabilité du recteur. La perte d'autonomie départementale est bien réelle, mais la brèche qui a été rendue possible par la révision unilatérale des tâches des profes-

seurs (en vue de les exclure de l'unité d'accréditation) sera colmatée par le SPUQ-CSN lors de la négociation de 2019.

En 2016, l'UQAM connaît un nouvel élan «décentralisateur». Le recteur Proulx mandate alors deux consultants pour proposer «divers scénarios de décentralisation» et «différentes étapes pour la mise en place d'un modèle organisationnel cohérent avec les valeurs, les orientations et les objectifs du Plan stratégique 2015-2019» (communiqué de presse, UQAM, mars 2016). Les recommandations de ce rapport très critiqué, puis tabletté, reposent sur des hypothèses qui sont entièrement incompatibles avec les fondements de l'UQ.

L'autonomie départementale : un défi actuel

En 1969, l'UQAM innovait en rompant avec un certain ordre hiérarchique: une roue se substituait à la pyramide. Le rappel de quelques-unes des offensives gestionnaires à l'encontre de l'autonomie départementale témoigne toutefois de la fragilité des rayons de cette roue. Les offensives qui se succèdent nous rappellent en effet que les structures de décision sont à la fois sources de pouvoir et lieux de luttes de pouvoir. Il est à parier que sans l'action du SPUQ-CSN, l'autonomie départementale serait, au mieux, un souvenir. Et puisqu'il n'y a pas lieu de penser que les gestionnaires cesseront d'y attenter, la vigilance s'impose plus que jamais pour que les fondements et la structure de l'UQAM soient préservés. 🍷

50 ANS APRÈS SA FONDATION, L'UQAM EST-ELLE DEMEURÉE FIDÈLE À SES RACINES?

L'UQAM doit renouer avec l'esprit transformatif qui a animé ses débuts.

Jean-Marc Fontan

L'auteur est professeur au Département de sociologie de l'UQAM

En décembre 1968, le gouvernement du Québec adopte la Loi de l'Université du Québec. Cette loi vise l'implantation d'universités dans différentes régions de la province. Au printemps de l'année suivante, le 9 avril 1969, l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ouvre ses portes. Le développement du réseau de l'Université du Québec (UQ) traduit la volonté du gouvernement de combler le retard historique des Québécois et des Québécoises francophones dans l'accès aux études supérieures.

L'implantation d'un tel réseau universitaire exige de donner une orientation particulière à ses composantes. L'intention du gouvernement est de lier les activités des différentes universités du réseau au développement des collectivités de leur région. Ainsi, dès le début des années 1970 – de concert avec le mouvement syndical québécois, puis en relation très étroite avec le mouvement féministe –, l'UQAM, à l'image des autres constituantes du réseau de l'UQ, fonde sa mission sur trois composantes : la formation aux trois cycles d'études ; la recherche fondamentale et la création ; et les services aux collectivités.

L'UQAM en tant qu'université « nouvelle » s'inscrivait dans un mouvement d'expansion de l'enseignement supérieur. Ce type d'université se distingue des universités créées avant la Seconde Guerre mondiale

par une volonté de tenir compte du contexte social. Ainsi, le réseau de l'UQ, et l'UQAM plus spécifiquement, s'imprègnent-ils de l'esprit des années 1960 où la contestation sociale et la révolution culturelle guident la modernisation de la société québécoise.

Une dérive à corriger

Cinquante ans plus tard, quel bilan faire? Trois éléments retiennent notre attention. En premier lieu : les composantes de l'UQ, dont l'UQAM, ont rempli leur mission première. Le nombre de Québécois et de Québécoises francophones diplômés a rejoint celui de la population anglophone. L'offre universitaire est non seulement présente en région, mais les universités régionales contribuent grandement au développement socioéconomique de leur territoire.

Le deuxième constat tient à un certain isomorphisme institutionnel. L'UQAM, en voulant être une grande université, a joué le jeu de la bonne gouvernance et du conformisme. La cogestion entre étudiants, professeurs et cadres administratifs a perdu du terrain face à un processus de facultarisation qui, sans être aussi hiérarchisant et managérial qu'il ne l'est dans les universités classiques, a affaibli les visées émancipatrices du projet initial.

Enfin, nous sommes en face d'une construction inachevée. Certes, l'UQAM a su se démarquer de l'Université McGill et de l'Université de Montréal par sa capacité de faire de grandes choses avec peu de moyens. Elle a innové dans de nombreux domaines, mais elle n'a pas été en mesure de miser sur ses innovations pour consolider ses assises. Des erreurs parsèment son histoire, faisant en sorte que sa spécificité institutionnelle et organisationnelle est

à parachever. Est-ce envisageable? Oui, mais à certaines conditions.

Renouer avec l'esprit initial

Dans un premier temps, il importe de remobiliser les parties prenantes de l'UQAM autour d'une direction collégiale et d'un projet qui fasse consensus. Il s'agit de renouer avec un « nous » inclusif et combatif, de reprendre contact avec l'essence de l'action critique en contexte d'innovation cognitive. Sur ce plan, l'enjeu de la transition juste et écologique représente un chantier de travail incontournable. De plus, à partir d'une clarification de la mission sociale de l'UQAM, incluant le service aux collectivités, il est possible de se reconnecter avec l'esprit transformatif qui animait les idéateurs et idéatrices du réseau de l'UQ et de ses constituantes.

La deuxième condition relève des ressources disponibles et des modalités de gouvernance à mettre en place. D'une part, le gouvernement du Québec doit impérativement se poser la question suivante : pourquoi ne pas accorder au réseau de l'UQ, et à l'UQAM en particulier, un niveau de financement à la hauteur de celui mis à la disposition des autres universités ? D'autre part, l'UQAM doit se doter de modalités de gouvernance à la hauteur de l'institution qu'elle est devenue, et ce, sans nier le projet cogestionnaire des premières heures.

Oui, 50 ans après sa création, l'UQAM a encore beaucoup à apporter, tant au développement de la grande communauté montréalaise qu'à celui de la société québécoise. Il n'en tient qu'à la collectivité uqamienne et à l'ensemble de la société québécoise de lui donner les outils requis pour prendre cette nouvelle direction. ☺